



BUREAU COMMUNAUTAIRE

Réunion du jeudi 7 juillet 2016

COMPTE-RENDU

PRÉSENTS :

Bernard LEROY – François-Xavier PRIOLLAUD – Thierry DELAMARE – Jean-Yves CALAIS – Jean-Marc MOGLIA – Jacky BIDAULT – Jean-Michel DERREY – Jean-Claude COURANT – Hervé LETELLIER – Jean-Pierre BRÉVAL – Jean CARRÉ – René DUFOUR – Sylvie BLANDIN – Jean-Pierre DUVÉRÉ – Christian WUILQUE – Jean-Pierre TROCHET – Dominique DELAFOSSE – Jean-Claude CHRISTOPHE – Richard JACQUET – Alain LOEB – Guillemette NOS – Alain LEMARCHAND – Yves LANIC – Gaëtan LEVITRE – Jacky FLEITH – Nadine TERNISIEN.

ABSENTS EXCUSÉS :

Stéphane SAUVAN – Jean-Philippe BRUN – Jacqueline PONS – Fadilla BENAMARA – Daniel JUBERT – Anne TERLEZ – Alexandre DELACOUR – Maryannick DESHAYES – Patrick MADROUX – François CHARLIER – Didier PIEDNOËL – Didier DAGOMET – Jean-Jacques LE ROUX – Hubert ZOUTU – Marie-Joëlle LENFANT – Caroline ROUZÉE – Marc-Antoine JAMET – Catherine DUVALLET – Céline LEMAN – Pierre LECUYER – Pierre MAZURIER – Samuel ONFRAY – Pascal LEMAIRE.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Jean-Pierre CABOURDIN ; président du C2D.
Sid-Ahmed SIRAT – Philippe CROU – Fabien PELAPRAT – Sonia ZAVAGNO.

Ordre du jour :

N°	SERVICE	INTITULE	INTERVENANTS
1	DIRECTION DE L'AMENAGEMENT	Lancement de la démarche d'études PLUIH avec les prestataires ; présentation des bureaux d'études du groupement et des modalités de travail avec les instances de gouvernance de l'Agglomération - Information sur le calendrier et le déroulé de la mission	BUREAU D'ETUDES F. PELAPRAT T. DELAMARE
2	DIRECTION DE L'AMENAGEMENT	Lancement de la démarche d'élaboration d'une charte paysagère et de la biodiversité - Présentation des bureaux d'études, de la méthodologie et du calendrier	BUREAU D'ETUDES F. PELAPRAT T. DELAMARE
3	DIRECTION DE L'AMENAGEMENT	Présentation de la démarche en cours de "recensement du potentiel foncier mutable" sur l'ensemble du territoire communautaire	AGENCE D'URBANISME F. PELAPRAT T. DELAMARE
4	ADMINISTRATION GENERALE	Résultats de l'étude d'assistance et de conseils portant sur l'intégration du projet de liaison A28-A13 sur le territoire de l'Agglomération Seine-Eure suite à sa présentation en bureau du 09 juin 2016	B. LEROY
5		Affaires diverses	

Monsieur LEROY indique qu'il devra s'absenter en cours de séance et propose de modifier l'ordre du jour afin d'évoquer en premier point les résultats de l'étude d'assistance et de conseil portant sur l'intégration du projet de liaison A28/A13. Cette proposition est acceptée par les membres du conseil.

1/ RESULTATS DE L'ETUDE D'ASSISTANCE ET DE CONSEILS PORTANT SUR L'INTEGRATION DU PROJET DE LIAISON A28/A13 SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMERATION SEINE-EURE SUITE A SA PRESENTATION EN BUREAU DU 9 JUIN 2016 – CAHIER DES DEMANDES D'AMELIORATION DU BARREAU EUROIS SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMERATION SEINE-EURE :

Monsieur LEROY rappelle que tous les élus communautaires ont été destinataires de la dernière version de l'étude et propose que ce document constitue la contribution du territoire Seine-Eure dans le cadre de l'enquête publique.

Les Membres du bureau valident cette proposition.

Monsieur LEVITRE attire l'attention, sur fait que la bande de 300 mètres de terres agricoles mobilisés par la SAFER le long du barreau eurois ne sera pas toujours utilisée. Il propose qu'elle puisse retrouver une vocation économique dans cette hypothèse.

2/ LANCEMENT DE LA DEMARCHE D'ETUDES PLUIH AVEC LES PRESTATAIRES – PRESENTATION DES BUREAUX D'ETUDES DU GROUPEMENT ET DES MODALITES DE TRAVAIL AVEC LES INSTANCES DE GOUVERNANCE DE L'AGGLOMERATION – INFORMATION SUR LE CALENDRIER ET LE DEROULE DE LA MISSION :

Le groupement ANTEA/URBANIS/BIOTOPE présente la démarche ainsi que le calendrier de l'étude.

M. Le Président indique que l'objectif est d'avoir un PLUi très opérationnel. Des réunions avec les 37 communes ont été organisées et une réflexion sur le projet de territoire a été initiée, ce qui devrait permettre au bureau d'études de tenir le calendrier imposé pour cette démarche.

Monsieur JACQUET indique que les élus sont déjà très sollicités par les réunions de conseil, de bureau ainsi que par les commissions dont les ordres du jour sont très chargés. Il demande d'avoir des instances dédiées aux validations du PLUi.

Il souhaite que les réunions du PLUi soient largement anticipées afin qu'elles permettent aux élus communautaires de se mobiliser sur ce dossier.

M. Carré demande également une coordination des agendas.

3/ PRESENTATION DE LA DEMARCHE, EN COURS, DE « RECENSEMENT DU POTENTIEL FONCIER MUTABLE » SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE :

Le recensement du potentiel foncier mutable est assuré par l'Agence d'Urbanisme Rouen Boucles de Seine et Eure. Au terme de la présentation des axes de travail,

Monsieur CARRÉ demande qu'une attention particulière soit apportée aux contraintes de terrain afin de ne pas prendre le problème à l'envers.

Fabien PELAPRAT précise que la démarche s'opérera en deux temps et que la cartographie sera confrontée à la connaissance du terrain de mémoire d'homme durant la phase de validation précédant la restitution des documents.

Pour Monsieur LANIC, la démarche doit s'articuler avec le Programme d'Actions foncières, qui avance peu.

Monsieur PRIOLLAUD estime que cette démarche de recensement doit également s'articuler avec l'économie résidentielle et le projet de territoire.

4/ LANCEMENT DE LA DEMARCHE D'ELABORATION D'UNE CHARTE PAYSAGERE ET DE LA BIODIVERSITE – PRESENTATION DES BUREAUX D'ETUDES, DE LA METHODOLOGIE ET DU CALENDRIER :

Le bureau d'études qui réalisera l'étude indique que des rencontres avec les maires, seuls ou en groupes, seront organisées. Elles permettront la définition des fiches-actions, des fiches réglementaires, des fiches-conseils.

Un regard particulier sera porté sur ce territoire qui est un territoire de confluences. En consultant l'atlas des paysages de Normandie, ce territoire apparaît comme particulier avec la vallée de Seine, celle de l'Eure et celle de l'Iton.

Treize entités paysagères remarquables sur les 44 qui ont été repérées existent sur le territoire : carrières, coteaux, abbaye, barrage, village batelier, îles de la Seine, etc. Ce particularisme doit être valorisé dans le cadre de cette étude.

Rappel du planning :

- Phase 1 : état des lieux (jusqu'à fin décembre 2016),
- Phase 2 : élaboration du programme d'actions (décembre 2016 à avril 2017).

Remarques de Monsieur PRIOLLAUD :

- Le territoire boisé de l'Agglomération doit servir d'écrin à la valorisation de l'Eure.
- La charte est-elle prescriptive ?
- Quid du champ de compétences puisque la charte recouvre les besoins de l'Agglomération et ceux des communes ?

Réponses du bureau d'études :

- La charte est un document d'engagement. Elle n'est pas prescriptive. Seuls les éléments qui seront repris dans le PLUiH seront prescriptifs.
- Le paysage est l'affaire de tous.
- Les fiches permettent de déterminer les acteurs (privé ou public).

Monsieur JACQUET pense qu'il faut être ambitieux et donner des supports prescriptifs, de manière à éviter les vœux pieux. Il demande également une coordination des trois études présentées dans la mesure où elles vont interagir entre elles et beaucoup mobiliser les mêmes élus.

5/ QUESTION DIVERSES :

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question ni remarque formulée, la séance est levée à 20 h 00.

Le Président

Par délégation
Le Directeur Général
Bernard Leroy

Philippe LE GAL

